

Demain, de midi à 13 heures, à la maison de quartier des Aunettes, rue de l'école à Evry.

BOURAY-SUR-JUINE

Il roulait à 107 km/h au lieu de 50 km/h

■ Son permis de conduire lui a immédiatement été retiré. Lundi après-midi, un habitant de Janville a été contrôlé par les gendarmes alors qu'il roulait beaucoup trop vite. Il est 16 h 30 lorsque ce conducteur d'une vingtaine d'années est arrêté à la hauteur de Bouray-sur-Juine au lieu-dit Boinveau. Une route limitée à 50 km/h. Mais le jeune automobiliste avait fait grimper l'aiguille du compteur à 107 km/h.

VOS CONTACTS le Parisien

Édition de l'Essonne,
60, allée des Champs-Élysées, 91042 Evry Cedex.
Tél. 01.69.47.91.91.

Rédaction : Grégory Plouviez (chef d'édition),
Aurélié Foulon (adjointe), Cédric Saint-Denis
(adjoint), Cécile Chevallier, Laurent Degradi,
Marie D'Ornellas, Isoline Fontaine, Julien Heyligen,
Florian Loisy, Florence Méréo, Sébastien Morelli.

Abonnements : 0811.875.656.

Publicité : Laurent Biéthro 01.41.04.97.42.

Service emploi : 01.40.10.52.70 (fax 60.40).

Carnet : 01.40.10.52.45 (fax 52.35).

Annonces Légales :

25, avenue Michelet, 93408 St-Ouen Cedex,
01.40.10.51.51.

edition91@leparisien.presse.fr

ENVIRONNEMENT

Des mesures pour faire revenir des poissons dans l'Orge

Le Parisien
24/09/15

LES CLAPETS de l'Orge vont faire parler d'eux. Jusqu'au 2 novembre, une enquête publique est ouverte en lien avec leur démantèlement à Arpajon, Saint-Germain-lès-Arpajon, Villemoisson, Juvisy-sur-Orge et Athis-Mons.

■ **En quoi cela consiste ?** Affluent de la Seine, l'Orge est longue de 50 km. Dès le XVII^e siècle mais surtout aux XVIII^e et XIX^e, des moulins sont construits avec un système de clapets « pour maintenir une ligne d'eau élevée et faire tourner la roue », indique Philippe Moncaut au Syndicat de l'Orge. Aujourd'hui, ces ouvrages n'ont plus d'activités. Depuis près de quinze ans, une directive européenne appelle à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau. Autrement dit redonner à la rivière sa pente naturelle et ses méandres. Ainsi, le syndicat a déjà abaissé 26 des 31 clapets en aval. « Ils sont par terre et ne servent plus. Sur les 26, on en a déjà démantelé sept. Là, l'enquête publique concerne sept nouveaux entre Arpajon et Athis », développe le spécialiste. L'idée est aussi de réaménager les berges.



Athis-Mons. Le clapet de Drakkar n'a pas encore été démantelé. Le Syndicat de l'Orge a lancé une politique pour abaisser ce type d'ouvrages puis les retirer. Objectif : rétablir la continuité écologique de la rivière. (SIVOA)

■ Quels sont les bénéfices ?

L'abaissement des clapets a déjà porté ses fruits. « Les poissons d'en haut peuvent aller dans la Seine. Et ceux de la Seine en haut. Mais on a aussi des invertébrés. Il y a toute une fau-

ne et une flore, celle qu'on voit et celle qu'on ne voit pas. Enfin, il faut rétablir la continuité sédimentaire », souligne le responsable. Quoi qu'il en soit, le poisson reste un bon indicateur de résultats. Ainsi, depuis

l'abaissement des clapets, de nouvelles espèces ont déjà refait surface comme le chabot et le barbeau. « Ce sont des poissons cibles pour nous. Nous n'en avions plus et ils se multiplient », se réjouit-il.

■ **Combien de temps durera l'opération ?** « Dans le meilleur des cas, le chantier pourra commencer début 2016 et sera sur deux saisons. Mais pour les rivières, les périodes de travaux se font entre septembre et mars, détaille Philippe Moncaut. Mais il y a peu de chances pour qu'on commence en 2016 ». Pour les clapets restants, affluents compris, « ce sera plus long. En 2026, on pourra avoir fini. Mais c'est dans l'idéal ».

■ **Quel est le coût ?** Pour les sept clapets à venir, 500 000 € HT doivent être investis, financés par l'Agence de l'eau, la Région, le Département et le Syndicat, fait savoir le responsable.

MARIE D'ORNELLAS

Enquête publique ouverte jusqu'au 2 novembre. Toutes les informations pour rencontrer le commissaire enquêteur et consulter le dossier sur www.essonne.gouv.fr ou sur syndicatdelorge.fr